

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-149 du 26 Avril 1996

Portant nomination du Commissaire
Divisionnaire de Police Pierre-Claver
Bodourin GODONOU en qualité de Direc-
teur Général de la Police Nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-269 du 03 Décembre 1991 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Avril 1996,

D E C R E T E

Article 1er.- Le Commissaire Divisionnaire de Police Pierre Claver Bodourin GODONOU est nommé Directeur Général de la Police Nationale

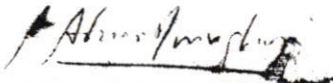
Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1996

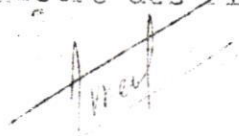
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.- .../...

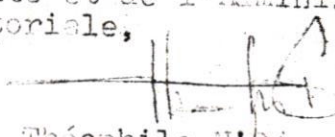
Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,


Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,


Moïse MENSAH.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Administration
Territoriale,


Théophile N'DA.-

Ampliations : R 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HANC 2 PM 4 MISAT 4 AF 4
AUTRES MINISTÈRES 15 SGG 4 DGR-DCF-DGTCF-DGID-DGDI 5 EN-DAN-
OLC 3 GCONE-DCCT-INSAE 3 DCP-CSM-IGAA 3 UMB-ENA-FASJEP 3
INTERESSE 1 JORD 1.-